

*Initiatives ministérielles*

Cette décision touche de nombreux organismes qui reçoivent des fonds pour offrir des services aux immigrants dans le cadre des programmes d'accueil, des programmes d'établissement et d'adoption des immigrants et des programmes de cours de langue pour les immigrants au Canada.

Cette décision produira énormément de problèmes au sein de ces organismes qui accomplissent un très bon travail, ainsi que parmi le personnel qui verra ses avantages sociaux réduits.

Le ministre a déposé lundi un autre projet de loi, le projet de loi C-44, modifiant la Loi sur l'immigration, la Loi sur la citoyenneté et la Loi sur les douanes. En vertu de ce nouveau projet de loi, les grands criminels ne pourront plus demander le statut de réfugié pour rentrer au pays ou pour retarder leur expulsion du Canada.

Nous sommes d'accord avec ces principes, mais nous allons examiner très attentivement toutes et chacune des dispositions du projet de loi C-44. S'il s'avère nécessaire, nous déposerons les amendements qui s'imposent.

Cependant, nous tenons aujourd'hui à exprimer quelques commentaires préliminaires.

D'abord, il me semble que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a réagi de façon excessive et exagérée à un problème qui est réel, mais qui est tout de même marginal et qui ne revêt pas les proportions que le Parti réformiste et les médias voudraient lui attribuer. Je pense que le ministre a cédé trop facilement aux pressions et aux critiques à l'emporte-pièce exprimées par certains députés du Parti réformiste.

Quant à moi, je crois que certaines dispositions de ce projet vont même à l'encontre de la Charte canadienne des droits de la personne.

Une autre disposition de ce projet de loi accorde le pouvoir aux agents d'immigration d'intercepter et de retenir le courrier venant de l'étranger et qui pourrait contenir des documents reliés à l'identité d'un individu pour la simple raison que le fonctionnaire présumerait que ce document pourrait être utilisé de façon frauduleuse. Ne trouvez-vous pas, madame la Présidente, que cette disposition viole de façon évidente les principes et les règles contenues dans la Charte?

• (2055)

Comme députés, il est de notre devoir de combattre les préjugés et la discrimination contre les immigrants et contre les réfugiés. Il faut qu'en tant qu'élus du peuple nous fassions preuve de compassion et de générosité, valeurs fondamentales des populations québécoise et canadienne. Avec tout le respect que je leur dois, je pense que mes collègues du Parti réformiste, qui tiennent parfois des propos incendiaires, sont en train de créer dans la population un climat d'intolérance face aux immigrants.

Je suis extrêmement heureux que l'immense majorité des personnes que j'ai rencontrées en Alberta—j'ai fait deux voyages, j'ai visité Calgary, Edmonton et Banff. Entre autres, j'ai rencontré des avocats, des leaders ethniques et des membres des Églises qui ne partagent pas cette approche du Parti réformiste qui est à mon avis, anti-immigrants et anti-réfugiés.

Je tiens d'ailleurs à rendre hommage à l'Association ethno-culturelle d'Edmonton et au Centre multiculturel de Calgary

pour le travail formidable qu'ils effectuent dans le domaine de l'intégration des nouveaux arrivants.

[Traduction]

J'ai visité Calgary à deux reprises et j'y ai rencontré un jeune Salvadorien qui avait trouvé refuge dans un sous-sol d'église. J'ai exprimé ma solidarité à ce réfugié. Malheureusement, ce réfugié n'a pas obtenu l'appui du Parti réformiste. Mais, fort heureusement, une entente est intervenue depuis et ce jeune Salvadorien est maintenant libre.

[Français]

Je dois remercier ici les pasteurs, les professeurs d'université, les professionnels et la communauté latino-américaine qui a aidé ce jeune Salvadorien qui, aujourd'hui, peut rester au Canada. Je suis fier de cette communauté latino-américaine qui a fait un travail formidable à Calgary pour un de ses frères.

Je termine mon intervention en soulignant, à l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire du premier programme d'immigration et de la première loi adoptée par le Canada, l'apport exceptionnel des immigrants qui, par centaines de milliers, sont venus enrichir le Canada et le Québec.

J'en profite pour mentionner ici que j'ai participé cette fin de semaine à deux événements ethno-culturels très significatifs dans mon comté de Bourassa à Montréal-Nord. En effet, il s'agissait de la fête organisée par le Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord qui a accordé des diplômes et des mentions d'honneur aux étudiants ayant suivi et réussi leurs cours de français. Quel bel exemple d'intégration harmonieuse!

Le deuxième événement auquel j'ai participé était le gala organisé par la Maison des jeunes l'Ouverture qui décernait les prix aux meilleurs étudiants d'origine ethnique de chacune des écoles de mon comté. La plupart de ces étudiants étaient d'origine haïtienne, latino-américaine et vietnamienne. Je félicite la Maison des jeunes l'Ouverture et particulièrement son directeur, Félix St-Élien, pour cette initiative et pour l'excellent travail de rapprochement interculturel entre les jeunes de Montréal-Nord.

Je profite de cette occasion pour souligner les efforts déployés par la communauté haïtienne pour solutionner les problèmes et s'intégrer harmonieusement à la société québécoise. Enfin, j'aimerais saluer chaleureusement et exprimer ma profonde gratitude aux milliers de bénévoles et aux centaines d'organismes qui, partout au Québec et au Canada, oeuvrent d'arrache-pied et effectuent un travail inouï d'accueil et d'intégration de nos nouveaux concitoyens.

• (2100)

[Traduction]

**Mme Sharon Hayes (Port Moody—Coquitlam):** Madame la Présidente, je suis heureuse d'apporter aujourd'hui ma contribution au débat sur le projet de loi C-35 qui en est à l'étape de la troisième lecture. Comme les députés le savent, ce projet de loi vise à constituer le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Par contre, il s'agit en fait d'une mesure purement administrative sans grande consistance.

Mes collègues et moi, qui sommes du Parti réformiste, aurions préféré que le gouvernement présente une mesure législative qui règle quelques-uns des nombreux problèmes qui perturbent notre pauvre ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Je suis d'avis que le gouvernement doit se mettre sans délai à la